

**Pacte fiscal transitoire avec les municipalités :
le Fonds de solidarité FTQ demeurera actif
dans le développement économique local**

Montréal, le 5 novembre 2014 – Engagé dans le développement économique local depuis sa création, le Fonds de solidarité FTQ entend demeurer actif dans ce secteur suite à l'annonce aujourd'hui de la mise en place du pacte fiscal transitoire avec les municipalités. Les fonds locaux de solidarité (les « FLS »), issus d'un partenariat avec la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM »), demeureront donc présents dans toutes les régions du Québec, peu importe le modèle de développement économique local choisi par chacune des MRC.

« En offrant aux PME du financement allant jusqu'à 100 000 \$, les FLS ont investi 104 millions de dollars au cours des 23 dernières années. Ce partenariat avec la Fédération québécoise des municipalités témoigne donc d'un réel besoin des entrepreneurs locaux pour du capital patient complémentaire au financement traditionnel », a déclaré Gaétan Morin, le président et chef de la direction du Fonds de solidarité FTQ.

« Le financement qu'accordent les FLS aux entreprises est bien souvent le coup de pouce qu'il leur faut pour accomplir de grandes choses, qu'il s'agisse d'un démarrage, d'une acquisition ou d'une expansion. Avec un nouveau record annuel de 263 projets financés en 2013-2014, la preuve de la nécessité des 84 FLS n'est plus à faire », a continué Jean-René Laforest, directeur général de Fonds locaux de solidarité FTQ.

« La collaboration de plus de 15 ans avec les Centres locaux de développement (CLD) et les Corporations de développement économique communautaire (CDEC) pour la gestion des FLS a été des plus fructueuses comme le montre notre record d'investissements pour le réseau. Un gros merci aux bénévoles et aux professionnels des CLD et CDEC qui, grâce à leur expertise, n'ont ménagé aucun effort pour faire tourner l'économie locale », a poursuivi M. Laforest.

Pendant la période de transition prévue en 2015 pour la mise en œuvre de la gouvernance du développement économique local, le Fonds de solidarité FTQ et les Fonds locaux de solidarité FTQ travailleront avec le gouvernement, les MRC et les CLD, selon les décisions prises localement, afin d'assurer que les atouts qui ont fait des FLS un élément clé du succès des entrepreneurs soient retenus, notamment en ce qui a trait à la présence d'acteurs socioéconomiques sur les instances décisionnelles d'investissement.

Depuis leur création en 1991, les FLS ont investi 104 millions de dollars dans 3 369 projets, la valeur totale de ces projets étant de 1,5 milliard de dollars. Ces investissements ont permis de créer et maintenir 31 357 emplois.¹

¹ Données au 30 juin 2014

À propos du Fonds de solidarité FTQ

Faire tourner l'économie d'ici, grâce au Fonds de solidarité FTQ. Avec un actif net de 10,1 milliards de dollars au 31 mai 2014, ce fonds d'investissement en capital de développement fait appel à l'épargne des Québécoises et des Québécois. Ses investissements, dans tous les secteurs de l'économie, contribuent à la création et au maintien d'emplois dans les entreprises et favorisent le développement du Québec. Le Fonds de solidarité FTQ est partenaire, directement ou par l'intermédiaire de l'un des membres de son réseau, de plus de 2 450 entreprises. Avec 613 958 actionnaires-épargnants, il participe à la création, au maintien et à la sauvegarde de plus de 172 000 emplois. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.FondsFTQ.com.

- 30 -

Renseignements :

À l'intention des journalistes seulement :

Patrick McQuilken
Fonds de solidarité FTQ
Téléphone : 514 850-4835
Cellulaire : 514 703-5587
Courriel : pmcquilken@fondsftq.com

À l'intention des actionnaires du Fonds de solidarité FTQ :

Service aux actionnaires
Fonds de solidarité FTQ
Montréal : 514 383-3663
Québec : 418 628-3663
Sans frais : 1 800 567-3663